



Province de Liège – Arrondissement de Huy
Rue de Tohogne, 14 à 4180 Hamoir
C.C.A.T.M. – Hamoir

P.V. DE LA REUNION DU 24.06.2014

Présents : Madame Suzanne Bissot, Monsieur Oscar Dalem, Monsieur Steven Van Erps, Monsieur Michel Hamtiaux, Monsieur Vincent Lobet, Madame Marie-Noëlle Minguet, Monsieur Rémi Nuyts, Monsieur Jean-Marie Peeters, Monsieur Guy Theate, Monsieur Daniel Thonon, Monsieur Gontran Fraiture, Monsieur Pierre Silvestre, Monsieur André Quoilin, Monsieur Patrick Lecerf (Bourgmestre), Monsieur Claude Kriescher (Président de la CCATM), Monsieur Mike Minet (C.A.T.U.), Monsieur Dimitri Piron (Agent de développement du GREOA).

Absents : Monsieur Alain Remouchamps, Madame Julie Ong, Monsieur Loïc Jacob, Madame Magali Labé, Monsieur Jean-Luc Piroton, Monsieur Jean-Claude Poncelet, Monsieur Frederic Lecarte.

Ordre du jour :

1. Approbation du P.V. de la réunion du 19 mars 2014.
2. Remise d'avis sur le projet de R.U.E. visant la mise en œuvre de la Z.A.C.C.I. de Hamoir.
3. Remise d'avis sur la demande de permis unique de Classe 1 de la société Electrabel - GDF Suez visant la mise en œuvre d'un parc de 6 éoliennes sur la plaine agricole du lieudit Piromboeuf 4 4920 Aywaille.
4. Etat d'avancement de la procédure de désignation d'un bureau d'étude dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

La réunion débute à 19h30.

1. Approbation du PV de la réunion du 19 mars 2014

Le PV est approuvé sans remarques.

2. Remise d'avis sur le projet de R.U.E. visant la mise en œuvre de la Z.A.C.C.I. de Hamoir)

Vu la présentation faite par Monsieur Minet ;

Considérant qu'une enquête publique s'est déroulée du 26.05.2014 au 24.06.2014 ;

Considérant qu'aucune réclamation n'a été introduite ;

La Commission émet donc un avis **favorable**.

3. Remise d'avis sur la demande de permis unique de Classe 1 de la société Electrabel - GDF Suez visant la mise en œuvre d'un parc de 6 éoliennes sur la plaine agricole du lieudit Piromboeuf 4 4920 Aywaille

Vu la présentation faite par Monsieur Minet ;

Considérant que le projet a peu d'impact visuel à partir du territoire communal de Hamoir ;

Considérant cependant qu'après un tour de table, l'avis de la Commission n'était pas clairement établi ; Que dès lors, un vote a eu lieu ;

Vu les résultats des votes, à savoir 9 votes pour et 5 votes contre ;

La Commission émet donc un avis **favorable**.

4. Etat d'avancement de la procédure de désignation d'un bureau d'étude dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

Pour rappel, le projet se rapporte à la fiche-projet intitulée « étude et aménagement d'une maison rurale dans le parc de l'Administration communale, phase 1 : création de locaux associatifs au rez-de-chaussée, d'une bibliothèque et d'un espace EPN à l'étage et aménagement des abords ».

Le marché de services se fait sous forme d'un concours d'architecture. Les dossiers de candidatures sont en cours d'analyse.

La réunion se termine à 21h00.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire